



Exemple de projets d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur des toitures de bâtiments de la commune.



## AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (10)



### CONTEXTE

La commune de Saint-Julien-les-Villas est une commune de Troyes Champagne Métropole dans le département de l'Aube. Le projet d'autoconsommation collective est issu de réflexions globales au sujet de la transition écologique et énergétique menées par la commune depuis plusieurs années. L'objectif de la commune est avant tout de réduire les consommations d'énergie dans une **approche de réduction des factures énergétiques**.

Ainsi, ce n'est pas le seul projet à avoir vu le jour : sur l'éclairage public, par exemple, passage à l'éclairage LED et réflexion en cours sur l'extinction partielle. Sur le sujet énergie renouvelable (EnR), toutes les énergies ont été considérées au départ.

L'autoconsommation collective n'était pas l'option initialement retenue mais l'a finalement été pour optimiser l'autoproduction de la commune, l'aspect financier mais également renforcer le lien avec des acteurs locaux. Le programme Climaxion a accompagné la commune tout au long du projet, du choix pour l'autoconsommation collective jusqu'à la création de synergies avec d'autres acteurs locaux pour la production non utilisée en interne.

### INFOS CLÉS

#### PORTAGE POLITIQUE

- Le projet a fait l'objet d'un portage politique fort et volontariste, expliquant le succès de l'opération
- Objectif de réduction de la facture énergétique

#### MOYENS HUMAINS

Le projet a mobilisé un total de 1,5ETP en interne :

- La personne en charge des opérations travaux
- La personne en charge du sujet transition écologique

#### CHIFFRES CLÉS

- Le projet se rapproche des 50% d'autoproduction et 97% d'autoconsommation
- Un total de total 959 kWc sera installé
- 2,5/3M€ HT d'investissement, subventionné à hauteur de 80% (les subventions ont aussi servi aux projets de rénovation énergétique des bâtiments) pour un accompagnement de 100 à 500€ du kW installés. Les cofinanceurs sont : l'UE, Troyes-Champagne métropole, préfet de l'Aube et le département de l'Aube.

#### L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE, C'EST QUOI ?

L'autoconsommation collective est le fait de partager localement de l'énergie produite à partir de sources renouvelables comme le photovoltaïque. A cette fin, les consommateurs et producteurs doivent s'associer au sein d'une même entité appelée Personne Morale Organisatrice (PMO). Il peut y avoir un ou plusieurs producteurs et un ou plusieurs consommateurs. L'ensemble des bâtiments faisant partie du projet doivent se trouver dans un rayon de 2km.

Pour les collectivités territoriales, il existe deux typologies d'opérations : patrimoniale, où l'énergie n'est partagée qu'entre les bâtiments de la collectivité, et ouverte, où le projet est multi-acteurs.

### CONTACTS :

**Laurent PIGNEROL**  
DGS,  
l.pignerol@saintjulienlesvillas.fr  
03 25 71 79 42

**Titouan CAVAN**  
Chargé d'affaire - Enogrid,  
titouan@enogrid.com  
07 80 91 85 60

## LE PROJET

Les études du potentiel de production d'énergie (2018) ont révélé un potentiel de quasiment 1 MWh sur les bâtiments de la commune (gymnases, certains bâtiments des écoles, etc.). Le bureau d'étude ConsultEnergie a ensuite mené les études de faisabilité bâtiment par bâtiment. Les coûts de renforcement des toitures ont servi d'arbitrage pour le choix des bâtiments - les coûts étant parfois plus élevés que l'installation elle-même. La solution ombrière a été choisie dans certains cas (c'est le cas pour l'école). Mi-2022, la société Enogrid a accompagné la commune pour la création de la PMO (le porteur de projet est en charge de sa création), de la clé de répartition et pour le montage financier. L'énergie est utilisée en priorité en autoconsommation individuelle, soit utilisation par le bâtiment producteur ; puis envoi sur le réseau de la commune (utilisation par le parc de la commune) ; et enfin mis à disposition des entreprises du territoire en fonction **d'une clé de répartition (accord entre les participants sur les modalités de partage du reste de la production)**. La commune a choisi des entités à forte consommation pour la participation au projet, cela étant plus facile pour un premier projet. Elle n'a pas étudié la possibilité de créer des boucles avec d'autres communes (c'est-à-dire considérer un périmètre élargi), car les potentiels étaient assez élevés sur son territoire. La contractualisation avec les entités participantes était en cours au deuxième trimestre 2023 et devrait terminer à la fin de l'été. Les projets en cours seront eux terminés (total de 959 kWc) d'ici la fin de l'année 2023.

## INFOS CLÉS

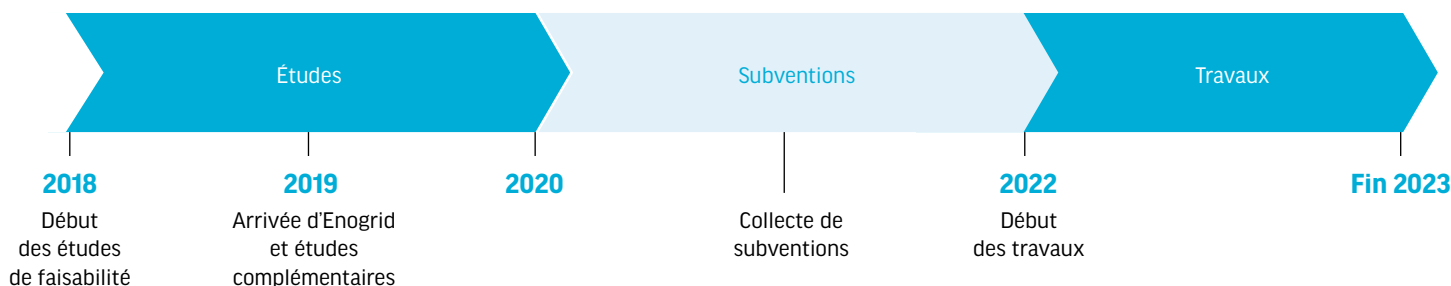
### MONTAGE FINANCIER ET IMPACTS ÉCONOMIQUES

- Investissement pragmatique : les financements existent, peut-être plus d'ici 4-5 ans
- Un projet de stockage a été ajouté pour améliorer l'autoconsommation (cycle de 24h : charge la journée et décharge pour l'éclairage de nuit).
- Le surplus financier sert à financer la maintenance et l'entretien.

### PARTENAIRES

- Le bureau d'étude ConsultEnergie
- Le bureau d'étude Enogrid
  - Le programme Climaxion de l'ADEME et de la Région Grand Est

## GRANDES ÉTAPES DU PROJET



## RETOURS D'EXPÉRIENCE

La commune est aujourd'hui ravie d'avoir été proactive au regard des explosions des factures énergétiques récentes. Elle ne regrette pas le temps investi car cela se traduit par une montée en compétence et des projets ambitieux. **Le périmètre des 2 kilomètres est une vraie contrainte, qui nécessite du temps de réflexion et de cartographie** (choix des bâtiments - municipaux ou non - à inclure dans la boucle), afin de construire le projet le plus efficace possible.

**Un autre enjeu a été la recherche de complémentarité entre les entités externes :** la fermeture d'entreprises participantes au mois d'août et l'activité diminuée le samedi et dimanche d'autres entraînaient une perte de l'énergie produite ; une maison de retraite est ainsi entrée dans la boucle pour utiliser l'énergie à ces moments-là.

### EN SAVOIR PLUS

- **Autoconsommation collective - Guide pédagogique** - Enedis
- **Le guide de l'autoconsommation collective pour les collectivités** - Enogrid
- **Points clés pour réussir un projet d'autoconsommation collective photovoltaïque impliquant une collectivité** - AURA

Consultez la fiche en ligne pour retrouver les liens cliquables.

Fiche rédigée par :